



Société

En 2021, un tiers des seniors vivent seuls dans leur logement

Dans *Insee Première* n° 2040 de février 2025, Fabienne Daguet (Insee) analyse l'évolution des modes de résidence des 65 ans ou plus en 1990 et en 2021 ⁽¹⁾. L'étude montre que le mode de résidence varie considérablement selon l'âge des seniors.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus vivent plus fréquemment en couple dans leur logement qu'il y a trente ans. En 2021, près de 57 % d'entre elles vivent en couple, contre 51 % en 1990. Cette augmentation résulte en partie de l'allongement de l'espérance de vie, permettant à plus de couples de vieillir ensemble. Les hommes sont davantage concernés par la vie en couple (71 % contre 45 % des femmes). Après 85 ans, l'écart est plus prononcé avec 55 % des hommes vivant en couple, contre seulement 14 % des femmes.

Bien que la part des seniors vivant seuls ait peu évolué, elle reste significative (32 % en 2021). Ce phénomène touche principalement les femmes âgées, avec 53 % des femmes de 85 ans ou plus vivant seules, contre 28 % des hommes. Vivre seul dans son logement est ainsi une situation fréquente avec le grand âge, notamment en raison du veuvage et de l'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes.

Contrairement aux idées reçues, résider en établissement reste rare avant 85 ans. Seuls 5 % des seniors vivent en établissement. Cette proportion augmente avec l'âge, atteignant 12 % chez les 85-89 ans, 25 % chez les 90-94 ans et 41 % chez les 95 ans ou plus. Les hommes sont moins nombreux que les femmes à vivre en établissement, notamment parce que le conjoint est le premier aidant en cas de perte d'autonomie.

L'étude met en évidence une nette diminution de la cohabitation avec des proches (enfants, membres de la famille, amis, colocataires, etc.). En 1990, 12 % des seniors vivaient avec des proches autres que leur conjoint, contre seulement 6 % en 2021.

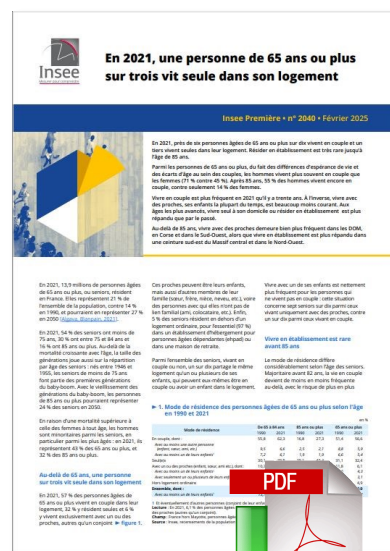


Tableau 1 – Mode de résidence des personnes âgées de 85 ans ou plus en 1990 et en 2021

		1990	2021	
		Mayenne	Mayenne	France hexagonale
Femmes	En couple	4,4 %	16,2 %	14,5 %
	Seules	38,2 %	51,4 %	53,5 %
	Avec un ou des proches	17,9 %	4,3 %	9,5 %
	Hors logement ordinaire	39,4 %	28,1 %	22,4 %
	Ensemble	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Hommes	En couple	33,7 %	54,8 %	54,6 %
	Seuls	30,6 %	25,5 %	28,4 %
	Avec un ou des proches	11,2 %	1,8 %	4,6 %
	Hors logement ordinaire	24,4 %	12,9 %	12,3 %
	Ensemble	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee

(1) – Fabienne Daguet (Insee), « [En 2021, une personne de 65 ans ou plus sur trois vit seule dans son logement](#) », *Insee Première* n° 2040 de février 2025 (4 pages)

Des disparités géographiques marquées

Par ailleurs, la vie seul ou en couple varie peu d'un département à l'autre. Des écarts significatifs apparaissent en matière, d'une part de cohabitation avec des proches autres que le conjoint et, d'autre part, d'hébergement en établissement. Vivre avec des proches est plus fréquent dans les DOM, en Corse et dans le Sud-Ouest, tandis que le recours à l'hébergement en établissement est plus

courant dans l'Ouest et le sud-est du Massif Central. S'agissant des grands centres urbains, la solitude est particulièrement marquée à Paris, avec 55 % des seniors de 85 ans ou plus vivant seuls.

Enfin, l'Insee souligne qu'en 2021, les seniors représentent 21 % de la population française, contre 14 % en 1990. Cette proportion pourrait atteindre 27 % d'ici 2050 en raison du vieillissement des générations du baby-boom.



Santé publique

Le soleil est sympathique... mais dangereux !

À l'occasion de la Semaine nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau, l'Observatoire régional de la santé a publié des « chiffres-clés » sur le mélanome de la peau dans les Pays de la Loire (mai 2025, 2 pages) ⁽²⁾.

En 2022, 9 560 Ligériens, dont 30 % ayant moins de 65 ans, ont été pris en charge pour un mélanome de la peau (actif ou sous surveillance). Cela concerne un peu plus les femmes que les hommes (51 %, contre 49 %). Le taux de Ligériens pris en charge est en hausse (+ 36 % par rapport à 2015) et il est supérieur de 8 % à la moyenne nationale.

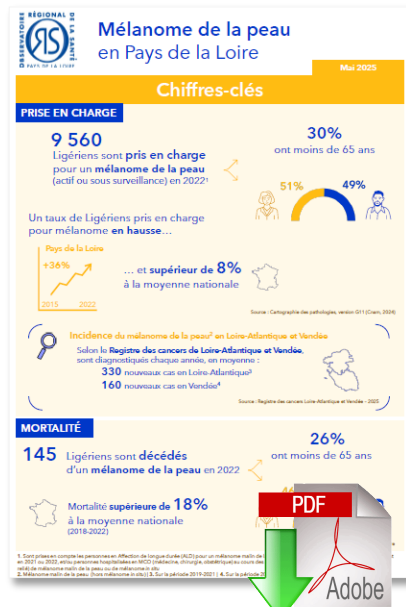
Toujours en 2022, un mélanome de la peau est à l'origine de 145 décès dans les Pays de la Loire ; 26 % concernent des personnes ayant moins de 65 ans. Les décès touchent plus les hommes (54 %) que les femmes (46 %). Sur la période 2018-2022, la mortalité est supérieure de 18 % à la moyenne nationale.

Selon le Baromètre de Santé publique France 2021, 19 % des Ligériens de 18-75 ans déclarent à tort être d'accord avec l'affirmation : « Les coups de soleil rendent la peau moins vulnérable au soleil », et 33 % avec l'affirmation : « Les coups de soleil de l'enfance sont sans conséquence s'ils sont bien soignés ». Or, rappelle l'ORS en s'appuyant sur l'Institut national du cancer, « plus de 80 % des mélanomes de la peau sont causés par l'exposition au soleil ».

Et d'insister sur le fait que « le bronzage est une agression de la peau ».

Lors d'une journée ensoleillée d'été, les Ligériens de 18-75 ans déclarent éviter de s'exposer au soleil aux heures dangereuses, c'est-à-dire entre 12 h et 16 h (71 %) ; porter des vêtements longs (27 %) ; porter un chapeau ou une casquette (60 %) ; porter des lunettes de soleil (76 %) ; mettre de la crème solaire toutes les deux heures (36 %).

Pour profiter au mieux du soleil, l'ORS donne quelques recommandations : éviter le soleil entre 12 h et 16 h ; rechercher l'ombre le plus souvent possible ; se couvrir avec des vêtements, porter un chapeau et des lunettes de soleil ; appliquer régulièrement de la crème solaire ; protéger particulièrement les enfants (les coups de soleil subis lors de l'enfance augmentant le risque de développer des cancers de la peau à l'âge adulte).



La pensée hebdomadaire

« Il y a quelques décennies, sans rien idéaliser, l'exécutif disposait d'un temps suffisant pour préparer les décisions, les expliquer et, même si souvent il négligeait, à tort, de le faire, pour les évaluer. Aujourd'hui, les gouvernants sont requis de procéder à une annonce au rythme de chaque journal télévisé. Le secret, précieux en diplomatie, n'existe plus. La transparence, qui est nécessaire, se transforme en voyeurisme. Les réseaux sociaux complètent et façonnent le paysage, dominé, au niveau national, par un malaise démocratique – nos concitoyens, souvent confrontés à des situations difficiles, sont de plus en plus bombardés d'informations (vraies ou fausses), tout en ayant le sentiment de peser de moins en moins sur le monde. »

Laurent Fabius, ancien Premier ministre (1984-1986), ancien président de l'Assemblée nationale (1988-1992 et 1997-2000), ancien président du Conseil constitutionnel (2016-2025), « L'état du droit ne vaut que dans le respect de l'État de droit » (entretien, propos recueillis par Nicolas Truong, *Le Monde* du 24 mai 2025).